

HISTOIRE

RÉVOLUTIONNAIRE.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,
FRATERNITÉ

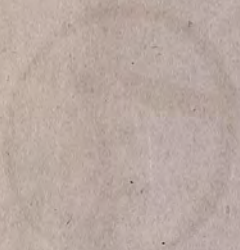
OU



713

LIBRARY

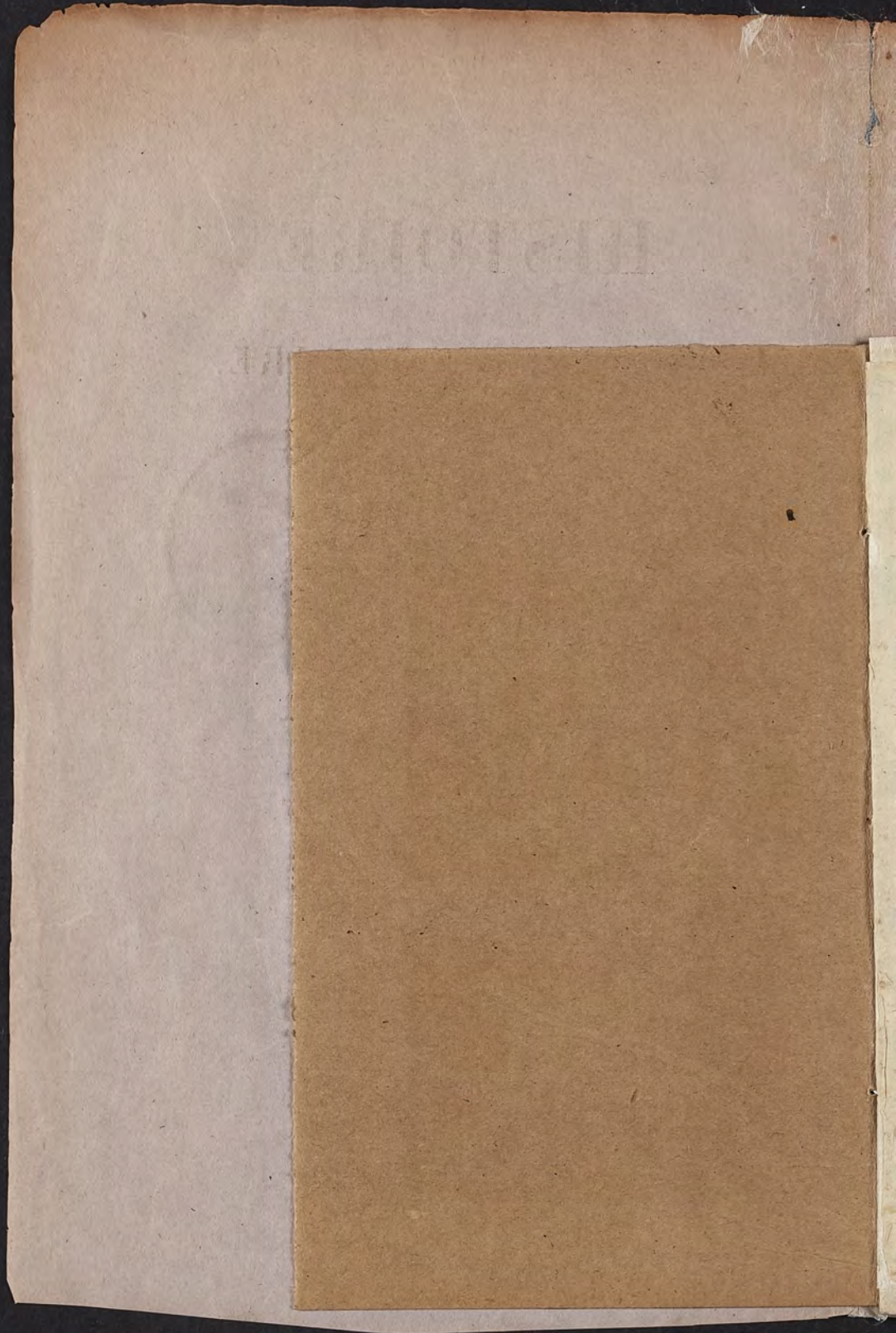
REVOLUTIONNAIRE



LIBRETE. EGALITE.

FRATERNITE





Cette pièce est très rare & l'a fait

VOLONTAIRES DE LA BASTILLE.

Deux compagnies, de 150 hommes chacune, sanctionnées par les Représentans de la Commune, le 15 octobre.

Commandant de la Bastille.

M. DE LA REYNIE DE LA BRUYERE, ancien Prieur Commendataire de St. Leger, breveté aide-major-général de la garde nationale parisienne, le 14 juillet, par le Commandant-général & le Comité permanent de l'Hôtel de-ville, (pour prix de sa valeur à l'assaut de la Bastille) ; ce sont les expressions, de ces Messieurs.

ETAT-MAJOR

Désigné par la voix publique & la Commune de Paris.

Hullin, ancien militaire.

Idem. De la Reynie, homme de lettres.

Maillard, huissier au châtelet.

Elie, officier d'infanterie.

Arné, ancien garde-françoise.

(2)

Tournay , ancien militaire.

Rosignol , idem.

Volliot , ancien gendarme.

Béno , maître à danser , porte-drapeau.

Parrein Dumefnil , avocat au parlement.

Humbert , horloger.

Legris , officier de la capitation.

Georget , officier de la marine.

Maulebert , bourgeois.

De Villeneuve , gentilhomme breton.

George.

Mercier.

Tous Volontaires reconnus pour avoir
fait d.s. preuves exigées pardevant les com-
missaires nommés par Messieurs de l'Hôtel-
de-ville.

COMMISSAIRES.

Messieurs

De la Grey , avocat en parlement.

Dufaulx , de l'Académie des Inscriptions.

Ou tart.

Bourdon de la Croniere , tous quatre dé-
putés à l'hôtel-de-ville.

M. de la Grey , commissaire général.

Estienne , l'un des volontaires , ingénieur.

N. tambour-major.

Ce seroit sans doute ici le lieu de parler des hauts faits de ces héros, dont les noms immortels doivent orner les premières pages de notre histoire, & être gravés en caractères impérissables dans les cœurs de nos contemporains, & dans ceux de notre dernière postérité. Nous sommes au désespoir que l'abondance des matières, & l'époque déjà trop prolongée pour la publication de notre ouvrage, ne nous permettent pas de rendre à ces braves conquérans de notre liberté, l'hommage que leur doit tout bon citoyen. Nous devons au moins à la vérité, nous osons même dire à l'honneur françois, à notre gloire, de justifier aux yeux des nations étrangères, des hommes qui ont voué leur fortune, leur sang, & leur vie à la félicité publique & au salut de la France, & que les ennemis du bien public ont calomnié avec autant de noirceur que d'impudence; ils ont prétendu que les conquérans de la Bastille n'étoient que des *bandits* tirés de la lie du *peuple*; & ils citoient, à l'appui de leurs atroces diffamations, les braves habitans du fauxbourg St. Antoine. Que les personnes que de pareilles impostures auroient pu séduire, se transportent à l'hôtel de ville, qu'elles daignent jeter un coup d'œil sur la liste patriotique des *volontaires de la Bastille*, & elles verront quelle confiance on doit avoir dans les déclamations oratoires de l'aristocratie expirante. On ne s'est pas contenté de flétrir le zèle & la

gloire de cinq à six cent héros nés dans toutes les classes de la société, on s'est attaché plus particulièrement à persécuter ceux qui s'étoient le plus distingués à l'attaque de cet odieux rempart du despotisme. C'est ainsi que MM. de la REYNIE & le marquis de ST. HURUGÉ, MAILLARD, HUMBERT, ont été les victimes infortunées de la vengeance aristocratique. Il suffiroit d'attester ici les services & le zèle qu'a montré sur-tout le brave de la Reynie, pour prouver les torts de ses ennemis, & les droits qu'il a à la reconnaissance publique.

C'est lui, lui seul peut-être qui a donné l'impulsion à la révolution bienfaisante qui vient de s'opérer.

Il étoit à Versailles le jour où des gens mal intentionnés porteroient un roi bon & citoyen à reprouver les travaux de l'assemblée auguste sur qui reposent toutes nos espérances. Le surlendemain, sur les dix heures du soir, il traversoit le Palais-Royal, pour se rendre chez lui; une multitude prodigieuse remplissoit presque le jardin. Il apprend qu'on a brisé les prisons de l'abbaye Saint-Germain pour en arracher les soldats aux gardes qui avoient refusé de faire feu sur leurs semblables. On murmuroit, on menaçoit, on prenoit des résolutions alarmantes. Il monte sur une chaise, il implore un instant de silence, il propose de députer douze ou vingt citoyens connus à l'assemblée natio-

nale, pour obtenir le congé de ces braves militaires; sa proposition est adoptée par acclamation, & il fut honoré de la confiance de cette nombreuse assemblée, pour remplir cette mission. Lorsqu'ils arrivèrent à Versailles chez M. Bailly, alors président de cet auguste aréopage, sa respectable épouse versa des larmes de joie, & leur avoua qu'on avoit été informé de leur départ de Paris; mais qu'elle & M. son frere ne les attendoient plus, vu le danger inévitable qu'ils courroient d'être arrêtés en route. Ils furent invités à ne pas trop se montrer dans Versailles par la même raison; mais leurs intentions étoient pures, & ils remplirent leur mission sans faiblesse & sans crainte. Il reçut des mains de M. le président l'arrêté de l'assemblée nationale, & il partit pour Paris avec trois autres de ses collègues; les autres restèrent pour savoir la réponse roi à la députation envoyée à la cour à cet effet. On étoit venu les attendre jusqu'à la place Louis XV. Le bruit s'étoit répandu qu'ils étoient emprisonnés; on alloit prendre un parti violent, lorsqu'ils arrivèrent au Palais-royal, où étoient plus de vingt mille ames; il montra le décret consolant, & on le porta successivement d'un bout du jardin à l'autre & au centre, où il en répéta plusieurs fois la lecture, ce qui porta le calme dans les esprits & rétablit entièrement l'ordre dans la capitale.

Le jour du renvoi de M. Necker, il déchira publiquement le titre d'un prieuré simple, rapportant mille écus; il vota pour la clôture des spectacles, pour le rappel de ce ministre citoyen, & arbora le premier la cocarde nationale.

Le soir il se rendit à l'hôtel-de-ville avec quelques citoyens, & y reçut un fusil, qu'il conserve. Des brigands s'étant glissés parmi les vrais patriotes, on voulut incendier la maison de M. Le Noir; il parvint à leur faire abandonner ce projet, en leur représentant la contiguité de la bibliothèque royale, &c.

On alla ensuite chez M. le baron de Breteuil, & il eut encore le bonheur d'empêcher un incendie.

Le 13, au palais royal, il proposa le siège de la bastille, le 4, à 8 heures du matin, il se présenta aux invalides, y prit des armes, & ayant appris en traversant la ville, qu'on avoit formé l'attaque de la bastille, il y dirigea ses pas, en criant dans toutes les rues: *citoyens! à la bastille, à la bastille*. Ces cris le firent accompagner d'environ 600 citoyens de tout état; il arriva avant qu'on eût formé aucune attaque. Quatre cent citoyens & ses compagnons d'armes attestent qu'il a fait pratiquer des brèches aux murs donnant sur la bastille, du côté de la cour des fontaines; qu'après y avoir placé des fusiliers, avoir braqué le canon d'argent contre le pont levis, il pro-

posa par écrit au gouverneur , de leur livrer des armes ; que sur cette proposition il fit baisser le pont levis , & le rehaussa , dès qu'ils furent entrés à peu près deux cens , & qu'on dirigea tout le feu de la forteresse sur cette poignée de citoyens trahis ; que , monté le premier dans le gouvernement , après avoir eu son chapeau percé d'une balle , & les mains déchirées , il gagna la chambre du gouverneur , où il saisit un chevalier de St. Louis , qu'ils prirent tous pour de Launay , passant une souboulette de toile ; qu'après la fracture des ponts , le public étant monté en foule , fracassant tout , & se disposant à incendier le corps de logis , il parvint à sauver quelques pièces d'argenterie , & à faire porter à l'hôtel de ville , environ 12 à 15000 liv. en espèces , qui alloient être la proie des flammes , & dont le reçu fut délivré sur son nom , par M. le commandant des troupes nationales ; que s'étant emparé des clefs de la bastille (1) , dans la chambre du gouverneur , il ouvrit la dernière porte du petit pont de la forteresse , & enfin la porte de la tour du coin , & qu'il arriva le second sur ladite tour , après avoir reçu à l'embouchure , un coup de bayonnette , entre le cœur & l'épaule gauche ; il saisit le sieur Delorme qui commandoit la garnison , & lui arrachant d'une main son hausse

(1) Il avoit à ses côtés le sieur Parrein Du-mesnil , avocat au Parlement.

col qui lui fut attaché sur le champ par deux gardes françoises, il lui cassa de l'autre son épée dans le cou : qu'il proposa à ses compagnons qui avoient fait la garnison prisonniere, de délivrer sans délai les victimes du despotisme ; & qu'il eut la douce satisfaction, les clefs à la main, de mettre en liberté & d'embrasser cinq prisonniers qui l'arrosèrent de leurs larmes, tandis que d'autres citoyens brisoient les portes des autres prisons & cachots ; que descendu dans la cour, il fit éteindre le feu par des pompiers, & sur les sept heures environ, six cens citoyens armés de fusils, de piques & d'étendards, commandés par un chevalier de St. Louis, lui attachèrent une croix de cet ordre, en lui faisant le compliment le plus flatteur : qu'il détacha la dite croix, en disant que six mille combattans l'avoient mieux méritée. Que lui, & sur les instances réitérées qu'on lui fit de la rattacher & de la porter toute sa vie : il répondit qu'il auroit l'honneur de la remettre à l'assemblée nationale, à laquelle ils iroient bientôt tous ensemble faire l'hommage des clefs de la citadelle & des instruments de prison ; qu'enfin on vint le presser de sortir à cause du danger qu'il y avoit qu'on ne fit sauter la place, & il fut conduit en triomphe au palais royal & à l'hôtel de ville, tambour battant, accompagné de plus de 3000 hommes, & portant les clefs de la bastille au bout d'une halle-

barde. Le reçu lui en fut délivré en ces termes :

» Nous soussignés , certifions que M. de
 » la Reynie , accompagné d'une multitude
 » de citoyens armés , nous a remis les clefs
 » de la bastille , dont il s'étoit emparé dans
 » l'effervescence du courage. Fait à l'hôtel
 » de ville , ce 14 juillet , &c.

Le lendemain il reçut du bureau militaire ,
 le brevet suivant.

» Nous soussignés , membres du comité
 » permanent , & commandant en chef des
 » troupes nationales , accordons à M. de la
 » Reynie , le titre d'aide major ; titre que
 » lui a mérité sa valeur à l'assaut de la
 » bastille.

» Fait au bureau militaire , en l'hôtel de
 » ville , ce 15 juillet 1789.

Le 16 , il eut l'honneur d'être embrassé
 par MM. les députés de l'assemblée na-
 tionale à l'hôtel de ville. Chargé par M.
 le marquis de la Fayette , d'aller lire dans
 les carrefours , le discours prononcé par le
 Roi à l'assemblée nationale , tout le monde
 fait que pour remplir cette mission , il lui
 fut donné un cheval des écuries de M. le
 duc d'Orléans , & un de ses valets-de-pied.

Un de ces premiers jours , il fut attiré
 par des clameurs tumultueuses à la place
 Dauphine. On y entouroit un abbé qui dit
 se nommer Cordier de Saint-Firmin , en
 criant : Pendez-le , pendez-le à ce réverbère
 que voilà. Il s'approche & apprend qu'il
 est accusé de propos séditieux ; il demande

où sont les accusateurs, personne ne répond. Il a le courage de proposer de l'entendre, d'en répondre au public sur sa tête. La patrouille qui s'en étoit emparé, étoit du district Saint-Eustache. On le conduisit au bruit des applaudissemens, des bravo ; *M. l'abbé, pendez ce coquin d'abbé*, au corps-de-garde de la pointe Saint-Eustache, où la populace vouloit absolument le pendre, lorsque M. le comte de Chabot, aide-de-camp de M. de la Fayette, annonça qu'il précédoit de trente pas ce général qui, après avoir entendu les accusations portées contre M. l'abbé, se chargea de le faire conduire à l'hôtel-de-ville, où il se rendit sur l'heure : M. l'abbé fut reconnu innocent, & renvoyé par le comité permanent.

Le jour que le roi vint à Paris, il alloit par la rue de l'Arbre-sec se joindre à la cavalcade de citoyens qui avoit été au-devant de Sa Majesté. Une compagnie de Dames l'ayant reconnu pour avoir assisté à l'attaque de la bastille, fit arrêter son cheval, & une d'elles monta sur une chaise, daigna l'embrasser & lui passer une écharpe blanche qu'il porta toute la journée.

Enfin, le 18 Juillet, il fut envoyé à la bastille en qualité de commandant ; tout étoit dans le plus grand désordre dans cette place, rien n'y étoit enfermé : les étrangers s'approprioient sans obstacle tout ce qui leur convenoit ; en outre on y dépensoit 700 liv. par jour. Dès le second

jour, il fixa la dépense de la garnison à dix écus. Tous les effets furent mis en sûreté; & il peut prouver que de tout le tems qu'il a resté à la bastille, il n'a pas débotté, il n'a pas reposé deux heures, il n'a pris d'autre nourriture que du bouillon presque toujours refroidi, quoiqu'il fût inquietté par un crachement de sang continu; que ce n'est qu'à force de soin, de zèle, & au péril de sa vie, qu'il est enfin parvenu à sauver le reste des effets qui ont été conduits à la ville ou au district de Saint-Louis-de-la-Culture. Devoit-il s'attendre que pour prix de tant de peines, de veilles, de tourmens & de zèle, il seroit traîné ignominieusement & voué aux huées & aux fureurs insensées de la populace, dans les mêmes rues, où, huit jours auparavant, il avoit, pour ainsi dire, reçu les honneurs du triomphe? Devoit-il s'attendre à être soupçonné d'avoir voulu s'approprier des effets, lui qui s'étoit donné tant de peines pour les rassembler, pour les soustraire au pillage & enfin pour les faire transporter à l'hôtel-de-ville?

M de L R n'a cessé de se rendre utile, malgré un crachement de sang des plus opiniâtres. Il a été rétabli dans son poste & ses titres; il a été chargé par MM. les représentans de la commune d'importantes missions qu'il a remplies sans reproche, & avec honneur; il a en outre parcouru la Beauce & la Brie. 159300 sacs de farine ont été le résultat de ses peines & de son

zele patriotique. Il a plusieurs fois exposé sa vie pour l'acquisition d'un ou de deux sacs de farine , & notamment à Lagny , où environ trois cens femmes assemblées pour s'opposer à la sortie de leurs pains , ont voulu le pendre à une lanterne consacrée à la bonne Vierge , ainsi qu'un boulanger de Paris , & lui ont laissé à peine le tems de s'esquiver par la porte de derriere de son auberge.

Eh bien ! ce citoyen à qui des espions , vils satellites & esclaves d'un Lenoir , ont enlevé sa fortune & ravi toutes ses espérances , cet honnête & brave citoyen n'a obtenu aucuns emplois dans la garde nationale , parce qu'apparemment il a fallu les briguer , sans les avoir mérités. Il ne lui reste que l'estime de tous les honnêtes gens. Nous désirons que l'intérêt équitable , la considération de tous les amis du bien public , qui se sont empressés de le plaindre & de le consoler par-tout où s'est montré ce brave homme , & dans tous les livres & journaux , qu'a fait éclore la révolution , le dédommagent de l'injustice & de l'ingratitude de ses chefs.

Extrait d'un mémoire justificatif & d'un procès-verbal du siège de la Bastille , signé de sept cens combattans.



